

Publi-supplément

**Liaisons
sociales**
magazine



DROIT SOCIAL

ÉDITION 2016

**Bien choisir
son CABINET
CONSEIL**

60

**CABINETS
se présentent**

Voirin Avocat

La relation clients pour ADN

Passée par les « majors » du droit social, Alexandra Voirin a créé sa propre structure afin de proposer à ses clients une offre globale en matière sociale qui corresponde à la fois à ses valeurs et aux besoins des entreprises avec, en premier lieu, une relation clients particulièrement soignée.



Alexandra Voirin

« Ce qui distingue le cabinet et constitue sa valeur ajoutée, c'est la qualité

de sa relation clients », résume Alexandra Voirin. Cabinet entièrement dédié à la pratique du droit social, Voirin Avocat propose un accompagnement complet et réellement personnalisé sur l'ensemble des domaines et problématiques du droit social et de la

sécurité sociale. « J'insiste sur ce point car c'est à mon sens essentiel. Une relation clients pérenne, caractérisée par la confiance et la transparence et favorisée par une très bonne connaissance du quotidien de l'entreprise quel que soit son secteur d'activité, permet aussi de gagner en réactivité et en pertinence », poursuit la fondatrice de Voirin Avocat.

Une approche que les clients du cabinet, PME-PMI mais aussi grands groupes français ou internationaux, semblent apprécier : « Les clients sont fidèles. Il est extrêmement rare que le cabinet intervienne en « one shot. » Sans doute la politique de maîtrise des honoraires y est-elle aussi pour quelque chose...

Conseil et contentieux

L'autre élément différenciant dans la pratique de Voirin Avocat réside dans son approche des dossiers. « Il est essentiel d'intervenir à la fois en conseil et en contentieux. Le contentieux doit être au service du conseil. En effet », développe Alexandra Voirin, « avoir en tête le risque contentieux et bien connaître les juridictions quand on conseille est un vrai atout car cela permet d'anticiper les risques et de délivrer une prestation efficace et sur-mesure. »

Caractérisé par sa souplesse, le Cabinet intervient sur toute la France et jouit d'une expérience reconnue dans les litiges liés à l'égalité salariale, aux risques psychosociaux, et aux inaptitudes médicales notamment.



voirin avocat
droit social

CONTACT

28 rue de Naples - 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 85 08 28 54
contact@voirin-avocat.fr
www.voirin-avocat.fr